

Schweizerischer Verband der Ernährungsberater/innen Association suisse des diététicien-ne-s Associazione Svizzera delle-dei Dietiste-i



Processus et critères pour la soumission d'un résumé pour une présentation orale ou un poster

Processus pour l'acceptation d'un résumé

Seuls les résumés qui répondent aux « directives générales pour la soumission du résumé » sont retenus.

Les résumés sont jugés selon leur qualité et leur intérêt pour l'ASDD et les diététicien-ne-s. Ils sont anonymisés et transmis à deux à trois réviseurs pour évaluation. Une attention particulière est portée pour que l'attribution des résumés à évaluer tienne compte des conflits d'intérêts potentiels. Chaque réviseur attribue une note allant de 1 (insuffisant) à 4 (excellent) à chacun des critères présentés ci-dessous et peut faire des commentaires. Une note moyenne est calculée sur la base des évaluations de chacun des réviseurs, elle va de 1 à 4. Les résumés qui obtiennent la meilleure note moyenne pourront être présentés oralement. En cas d'égalité, le résumé qui obtient la meilleure note au critère 5 (le sujet est important pour les diététicien-ne-s) est sélectionné. En cas d'égalité également au critère 5, une discussion est entreprise au sein du groupe spécialisé en recherche de l'ASDD (groupe REDI), qui coordonne le processus de sélection des résumés.

Critères spécifiques d'évaluation

Catégorie Recherche

- Critère 1: l'introduction définit clairement la question de recherche et l'importance du sujet.
- Critère 2: la méthode, explicite, est adéquate et choisie de façon à pouvoir répondre à
 - la question de recherche.
- Critère 3: les résultats pertinents sont présentés de façon claire et adéquate.
- Critère 4: les perspectives et/ou implications pratiques pour les diététicien-ne-s sont abor
 - dées.
- Critère 5: le sujet est important pour les diététicien-ne-s
- Critère 6: la rédaction est d'excellente qualité, le vocabulaire exact.

Catégorie Projet, Cas, Expérience

- Critère 1: l'introduction définit clairement la thématique et l'importance du sujet.
- Critère 2: le déroulement (du projet, du suivi de patient ou de l'expérience) est explicité, et
 - en lien avec la thématique.
- Critère 3: l'aboutissement est présenté (résultats éventuels, conclusion).
- Critère 4: les perspectives et/ou implications pratiques pour les diététicien-ne-s sont abordées.
- Critère 5: le sujet est important pour les diététicien-ne-s
- Critère 6: la rédaction est d'excellente qualité, le vocabulaire exact.

Directives pour la soumission du résumé

- 1. Les résumés peuvent être soumis dans deux catégories:
 - A. Catégorie **Recherche** : présentation d'un travail de recherche (quantitative ou qualitative) en lien avec la nutrition.
 - B. Catégorie **Présentation d'un projet, d'un cas de patient** ou **d'une expérience intéressante** en lien avec la nutrition.
- 2. Il vous est possible de choisir le mode de présentation de votre résumé :
 - a. uniquement poster si accepté
 - b. poster si accepté ou présentation orale si sélectionné
 - c. uniquement présentation orale si sélectionné
- 3. Les résumés peuvent être rédigés en allemand, français, italien ou anglais.
- 4. Les coordonnées de la personne de contact doivent être complètes : Nom, Prénom, Adresse postale, N° téléphone, Adresse email.
- 5. Les résumés de la **catégorie recherche** seront structurés de la manière suivante:
 - **Introduction**: 1 à 2 phrases qui définissent clairement le contexte ou la question de recherche et l'importance clinique ou autre du sujet.
 - Méthode: explications qui permettent de comprendre ce qui a été fait et comment.
 - Résultats: données objectives qui permettent de répondre à la question de recherche.
 - **Conclusion**: conclusions objectives basée sur les résultats présentés, brève discussion et perspectives professionnelles.
- 6. Dans la mesure du possible (selon le sujet traité), les résumés aborderont les perspectives et/ou des implications pratiques du sujet traité pour les diététicien-ne-s.
- 7. Les résumés ne doivent pas excéder la longueur maximale de 2600 caractères (espaces compris ; exclus les noms des auteurs et le titre).
- 8. Les abréviations doivent être clairement explicitées lors de leur première utilisation dans le texte.
- 9. La personne de contact sera informée de l'acceptation de son résumé et du mode de présentation souhaité avec les informations détaillées **par mail** sept à huit semaines avant la date du congrès.
- 10. La personne de contact (ou une personne de son choix qui connaît le sujet présenté) dont le résumé est accepté (poster ou présentation orale) devra impérativement s'inscrire au congrès, (la soumission d'un résumé ne remplace pas l'inscription) et être présente lors des sessions de présentation.
- 11. Les résumés acceptés pour un poster ou une présentation orale seront publiés tels que soumis sur le site du congrès. Ceux acceptés pour présentation orale seront également publiés dans l'Abstractbook du congrès.